



Rapport annuel 2023-2024

Conseil d'établissement
École Jean-Paul-Riopelle

*Centre
de services scolaire
de Montréal*

Québec 

Adopté le 12 juin 2024

Table des matières

<u>MOT DE LA PRÉSIDENTE</u>	<u>3</u>
<u>LISTE DES MEMBRES ET DURÉE DES MANDATS RESPECTIFS</u>	<u>4</u>
<u>CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL</u>	<u>5</u>
<u>DÉROULEMENT DES SÉANCES.....</u>	<u>5</u>
<u>FORMATION OBLIGATOIRE</u>	<u>5</u>
<u>PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS ET DÉCISIONS PRISES</u>	<u>6</u>
<u>RÉSOLUTIONS ADOPTÉES</u>	<u>8</u>
<u>AUTRES DÉCISIONS ET SUJETS TRAITÉS</u>	<u>9</u>
<u>CONSULTATIONS DES PARENTS ET DES ÉLÈVES</u>	<u>9</u>
<u>BILAN DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (FONDS 4)</u>	<u>9</u>
<u>BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT DU CONSEIL</u>	<u>11</u>
<u>DOSSIERS PARTICULIERS À SUIVRE EN 2021-2022.....</u>	<u>12</u>
<u>DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS.....</u>	<u>12</u>
<u>ANNEXE 1</u>	<u>13</u>

Mot de la présidence

L'année 2023-2024 a été une année de défi pour l'équipe-école à Jean-Paul Riopelle, notamment sur deux points : l'instauration de classes d'accueil et la grève des enseignants en fin d'année 2023, qui aura duré 22 jours, entraînant des défis tant pour les enseignants que pour les élèves.

L'accueil des élèves nouveaux arrivants, variant au cours de l'année, a amené à intégrer à Jean-Paul Riopelle jusqu'à 20% d'élèves en plus, six enseignants et deux spécialistes supplémentaires. Les six classes d'accueil ont nécessité de dédier des ressources humaines, matérielles et technologiques pour soutenir leur mise en place. Bien que l'intégration de ces élèves soit une grande source d'ouverture pour nos enfants, l'augmentation du nombre d'élèves à l'école implique de nouveaux enjeux : la gestion des locaux et des ressources de l'école, l'intégration et les interactions de ces nouveaux élèves avec les élèves des classes régulières, etc. Le CÉ a donc soutenu, dans la mesure de ses prérogatives, l'équipe-école pour intégrer ces nouveaux élèves (consultation des élèves, soutien aux sorties éducatives, etc.).

Notons aussi que, cette année, nous avons eu le grand privilège d'être témoins d'un phénomène exceptionnel : une éclipse solaire totale! Bien que les centres de services scolaires aient choisi de troquer la journée d'école pour une journée pédagogique, les élèves de l'école ont eu l'occasion d'observer le soleil avec les lunettes sécuritaires fournies par le CSSDM. Phénomène spectaculaire et rare, l'éclipse solaire totale a été un événement exceptionnel pour discuter avec nos enfants (garçons et filles!) de science.

Outre le fait d'avoir rempli ses fonctions et ses responsabilités, le CÉ a continué le suivi de l'embellissement de la cour, dont certaines installations doivent être finalisées (installation d'un panier de basket et marquages au sol des deux cours d'école). Le CÉ a aussi fortement travaillé à établir un cadre pour l'organisation des activités de l'OPP en améliorant le soutien apporté par le CÉ, à la direction et aux parents de l'OPP.

Nous tenons à souligner les nombreuses initiatives de l'OPP tout au long de l'année. Comme en témoigne ce rapport annuel, l'OPP a pu mettre en place une dizaine d'activités afin de créer chez les élèves et les parents un fort sentiment d'appartenance à notre école.

Enfin, les membres du CÉ veulent exprimer leur reconnaissance envers la direction de l'école, Madame France Verbeke, pour son engagement et sa disponibilité pour soutenir tous les intervenants de l'école (l'équipe-école, les élèves et les parents) et faire de l'école Jean-Paul Riopelle un milieu de vie agréable à tous.

Clothilde Brochot
Présidente du conseil d'établissement

Liste des membres du conseil d'établissement

Membres parents :

- **Marie-Chloé Benoit** (1 an restant au mandat de 2 ans)
- **Clothilde Brochot**, présidente (mandat de 2 ans terminé)
- **Caroline Koehren** (1 an restant au mandat de 2 ans)
- **Adrian Profitos**, vice-président (mandat de 2 ans terminé)
- **Benoit Salin** * (1 an restant au mandat de 2 ans)

Membres de l'équipe-école :

- **Marie-Claude Bérubé**, représentante du personnel de soutien (SDG) (mandat de 1 an terminé)
- **Isabelle Auger**, représentante enseignante (mandat de 1 an terminé)

Membre substitut :

- **Patrice Lepage**
- **Natalia Monteiro**

Directrice :

- **France Verbeke**

* **Benoit Salin** a été élu lors de la deuxième séance de CÉ, après la démission de **Kerline Étienne**.

Calendrier des séances du conseil

L'assemblée générale des parents a eu lieu le 7 septembre 2023.

Le conseil d'établissement a tenu six séances ordinaires au cours de l'année 2023-2024 :

- 18 octobre 2023
- 17 janvier 2024
- 7 février 2024
- 3 avril 2024
- 8 mai 2024
- 12 juin 2024

Déroulement des séances

Les six séances se sont déroulées en mode hybride, permettant aux membres de l'équipe-école de participer à distance lorsque les membres parents pouvaient participer en présentiel. La séance du 22 novembre a dû être déplacée au 17 janvier pour cause de fermeture de l'école (grève dans le milieu scolaire).

Les parents de l'école étaient informés chaque mois par l'Info-parents de la date du CÉ et de la façon d'y participer. L'ordre du jour de chaque séance était déposé sur le site de l'école le vendredi précédant sa tenue. Les procès-verbaux ont été déposés sur le site après leur adoption et leur signature.

Formation obligatoire

Les membres ont suivi la formation obligatoire en ligne. Les fiches en lien avec les points à l'ordre du jour étaient disponibles pour les membres ainsi que les autres documents pour faciliter leur préparation.

Principaux sujets traités et décisions prises

Conformément à la liste des pouvoirs du conseil établie dans le *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement*, le conseil d'établissement s'est acquitté des rôles qui lui étaient dévolus :

Thèmes	Décision selon le rôle du CÉ	Date	Commentaire
PTRDI ¹	Consulté	18 octobre et 17 janvier	* Avec commentaires/propositions sur la capacité du service de garde (taux d'occupation quasi-équivalente à l'école), l'augmentation du nombre d'élèves (ouverture des classes d'accueil), demande de clarification sur les calculs des données présentés dans le PTRDI.
Régie interne du CÉ	Adoptée	18 octobre	* Avec modifications
COSP ²	Informé	7 février	
Budget (janvier)	Adopté	17 janvier	
Modalités d'application du régime pédagogique – grilles-matières et grille-horaire	Approuvées	7 février	
Critères de sélection de la direction d'établissement	Consulté et adopté * <i>Résolution no. 2023-2024_005_001</i>	17 janvier et 8 mai	Via le document historique du CÉ puis via le nouveau formulaire du CSSDM
Code de vie 2024-2025	Approuvé	8 mai	
Liste des fournitures scolaires et du choix des manuels	Approuvée	12 juin, puis par courriel (26 juin 2024)	
Contributions financières pour activités pédagogiques et sorties scolaires	Approuvée	3 avril	

¹ Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires

² Contenus en orientation scolaire et professionnelle

Rapport annuel 2023-2024
Conseil d'établissement de l'école Jean-Paul-Riopelle

Thèmes	Décision selon le rôle du CÉ	Date	Commentaire
- Sortie de fin d'année pour les maternelles, 1 ^e , 2 ^e , 5 ^e , 6 ^e , classes accueil			
Projet d'Atelier d'improvisation	Approuvé	7 février	
Règles de fonctionnement du service de garde	Adoptées	12 juin	* Entendu que les règles sont les mêmes que 2023-2024
Budget Pro-Forma annuel	Adopté	12 juin	
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024 et bilan 2023-2024	Adoptés <i>*Résolution no. 2023-2024_006_001</i>	12 juin	
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025	Adoptée <i>* Résolution no. 2023-2024_006_002</i>	12 juin	
Activités des journées pédagogiques – SDG	Consulté	12 juin	
Rapport annuel du conseil d'établissement	Adopté	12 juin	* Entendu que les décisions prises au cours du CÉ du 12 juin seront ajoutées ainsi que toutes décisions prises d'ici le 30 juin 2024, le cas échéant.
Tarification du service de garde	Adoptée	12 juin	* Entendu que la tarification est la même que 2023-2024
Plan local des mesures d'urgence – mise à jour	Informée	12 juin	

Thèmes	Décision selon le rôle du CÉ	Date	Commentaire
Plan d'effectif	Transmis	7 septembre 2023	
Programmes des services complémentaires (Mozoom)	Approuvés	12 juin	
Autres : activités et sorties éducatives	Approuvées	Tout au long de l'année	

Résolutions adoptées

- *Résolution no. 2023-2024_005_001 pour les critères de sélection de la direction de l'établissement scolaire*
- *Résolution no. 2023-2024_006_001 pour l'adoption de l'évaluation et du bilan du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024*
- *Résolution no. 2023-2024_006_002 pour l'adoption de l'actualisation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025*
- *Résolution no. 2023-2024_006_003 pour le transfert du fonds 4 au fonds 9 de la somme de 9 373,02 \$ en lien avec les projets énoncés ci-dessous :*
 - Dépense de 112,11 \$ en lien avec la Soirée Halloween organisé par l'OPP,
 - Dépense de 5 000 \$ en lien avec la réfection des bibliothèques du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague,
 - Dépense de 104,68 \$ en lien avec la Soirée Cinéma organisé par l'OPP,
 - Dépense de 1 000 \$ en lien avec les ateliers d'improvisation pour les élèves de 5e et 6e années,
 - Dépense de 1 712,44 \$ en lien avec les sorties de fin d'année pour les maternelles, 1e, 2e, 5e, 6e et classes d'accueil,
 - Dépense de 212,21 \$ en lien avec la vente de garage,
 - Dépense de 731,58 \$ en lien avec la fête de fin d'année organisée par l'OPP,
 - Dépense de 500 \$ en lien avec la fête des finissants.

Autres décisions et sujets traités

- Éducation populaire : le CÉ a approuvé le 18 octobre 2023 la tenue d'ateliers d'éducation populaire mensuels offerts par le Centre de ressources éducatives et pédagogiques du CSSDM (voir Annexe 1, Tableau 1). Ceux-ci ont été pris en charge par des parents bénévoles de l'OPP.
- Mise en place d'un comité de travail pour l'optimisation des échanges entre l'OPP, la direction et le CÉ : Les entités CÉ et OPP s'étant doté d'une majorité de nouveaux membres, il a été proposé de profiter de ce changement pour mettre en place un mécanisme, des structures (gestion, communication, trésorerie, etc.), des processus (protocole) afin d'améliorer la coordination des activités entre l'OPP, la Direction et le CÉ.
- Mise en place d'un groupement de parents pour effectuer la réfection des structures de chien dans la cour d'école du bâtiment Jean-Paul Riopelle.
- Mise en place d'un comité de travail pour sonder les parents quant aux sorties de fin d'année.
- Recyclage des crayons : constatant que l'école récupère en moyenne 2 500 crayons de plastique par année parmi les plus de 5000 crayons de plastique demandés aux parents à travers les listes de fournitures scolaires, le CÉ a réitéré sa demande auprès des comités de parents et du CSSDM que des efforts collectifs soient entrepris pour diminuer l'empreinte écologique des écoles montréalaises.

Consultations des parents et des élèves

Avec l'apparition des classes d'accueil dans l'école, les élèves ont été sollicités pour trouver la meilleure manière pour intégrer au mieux ces nouveaux enfants. Un résumé des résultats de cette consultation est présenté dans le procès-verbal du 8 mai 2024.

Bilan du fonds à destination spéciale (fonds 4)

Le tableau présente les activités qui ont fait entrer en jeu des dépenses liées au fonds à destination spéciale (Fonds 4) ou les activités organisées par l'OPP qui ne demandaient pas de frais. Les activités en vert sont prises en charge par l'OPP, les activités en orange sont prises en charge par l'école et les activités en bleu sont prises en charge par le service de garde.

Activité donateurs	Revenus Dons reçus	Dépenses Dons dépensés	Surplus restants	Commentaire
--------------------	--------------------	------------------------	------------------	-------------

Rapport annuel 2023-2024
Conseil d'établissement de l'école Jean-Paul-Riopelle

<i>Cross country</i>	--	--		<i>Valmont a fourni les fruits proposés aux élèves après leur course.</i>
<i>Échanges de costumes d'Halloween</i>	--	--		Les 11-13 octobre
Vente de paniers bio *Approuvée le 12 juin 2023	4 060,00 \$	3 384,63 \$	675,37 \$	Le 23 octobre
Soirée Halloween	62,00 \$	112,11 \$	- 50,11 \$	Le 27 octobre
Réfection des bibliothèques du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague * Approuvée 17 janvier		5 000 \$		Une partie des coûts a été absorbé par le fonds 4 (le reste a été pris en charge par l'école et le service de garde)
Vente de sapins * Approuvée fin novembre par courriel (grève à l'école)	164,96 \$	0 \$	164,96 \$	Livraison le 8 décembre
Soirée Cinéma * Approuvée 17 janvier	118,45 \$	104,68 \$	13,77 \$	Le 16 février
Ateliers d'improvisation (5 ^e et 6 ^e années) * Approuvée 7 février		1 000 \$		Une partie des coûts a été absorbé par le fonds 4 (le reste a été pris en charge par l'école)
Vente de plants bio (école enracinée) * Approuvée le 3 avril	223,08 \$	0 \$	223,08 \$	Distribution le 31 mai

Rapport annuel 2023-2024
Conseil d'établissement de l'école Jean-Paul-Riopelle

Sorties de fin d'année pour les maternelles, 1 ^e , 2 ^e , 5 ^e , 6 ^e et classes d'accueil * Approuvée 3 avril		Environ 1 712,44 \$		Une partie des coûts a été absorbé par le fonds 4 (le reste a été pris en charge par l'école et les parents)
Vente de garage * Approuvée le 3 avril	700,00\$	212,21 \$	487,79 \$	Le 20 mai
Fête de fin d'année * Approuvée le 8 mai	156,55 \$	731,58 \$	(575,03 \$)	Le 13 juin
Fête des finissants * Approuvée le 8 mai	500 \$			Une partie des coûts a été absorbé par le fonds 4

Les surplus des activités de l'OPP durant les quatre dernières années sont les suivants :

- 2020-2021 : 619,31 \$
- 2021-2022 : 878,06 \$
- 2022-2023 : 1257,39 \$
- 2023-2024 : 891,07 \$

La plupart des activités organisées par l'OPP visent l'autofinancement, d'où les surplus accumulés.

À noter : Le CÉ a approuvé, le 26 juin 2024, l'activité de vente de paniers bio de l'OPP, dans le cadre du programme Écoles enracinées d'Équiterre, prévue à l'automne 2024, sur la base du déroulement de l'activité en automne 2023.

Budget annuel de fonctionnement et de perfectionnement du conseil

Le conseil d'établissement disposait d'un budget annuel de fonctionnement de 400 \$ et d'un budget de perfectionnement de 400 \$. Aucune de ces sommes n'a été utilisée.

Dossiers particuliers à suivre en 2024-2025

Les dossiers suivants demanderont un suivi au cours de l'année 2024-2025 :

- La réactivation du comité vert et des initiatives pour diminuer l'empreinte écologique de l'école, dont la poursuite du recyclage des crayons de plastique.
- Le suivi de l'embellissement de la cour de l'école du bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague (installation d'un panier de basket et marquage au sol dans les deux cours d'école).
- L'entretien des structures de chien dans la cour de l'école du bâtiment Jean-Paul Riopelle.
- L'offre d'ateliers d'éducation populaire.
- L'amélioration du soutien apporté par le CÉ, la direction, l'équipe-école et les parents à l'organisation des activités de l'OPP.

Nous recommandons aux membres du CÉ de l'année 2024-2025 de créer des comités pour effectuer le suivi de ces différents projets.

Date de l'assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents pour l'année scolaire 2023-2024 aura lieu le jeudi 12 septembre 2024 à 17 h 30.

ANNEXE 1

Tableau 1. Ateliers d'éducation populaire pour les parents

Atelier	Date	Heure
Construire l'estime de soi	9 novembre 2023	19 h-21 h
Intimidation : comprendre et agir	20 février 2024	18 h-20 h
Être parent à l'ère des écrans	19 mars 2024	18 h-20 h
Passage de la maternelle à la première année	14 mai 2024	18 h-20 h
Passage du primaire au secondaire	4 juin 2024	18 h-20 h